

L'unité Loge 9-11 - Local 1976 - Syndicat des Métallos Unit Lodge 9-11 - Local 1976 - United Steelworkers

CCRI – SERVICE ESSENTIEL

Bonjour à tous,

Comme annoncé auparavant, des audiences auront lieu cette semaine au Conseil Canadien des Relation Industrielle (CCRI). Ces audiences portent sur notre demande en vertu de l'article 87.4 du Code du travail canadien, les services essentiels et le droit de grève pour les agents et coordonateurs au contrôle pré-embarquement.

Notre audience du lundi le 11 février fût cancellée par le CCRI en raison du nombre de demande d'intervention qu'ils doivent préalablement étudié.

Des demandes d'intervention ont été effectuées dans ce dossier par plusieurs organismes. Les organismes demandant le statut d'intervenant sont :

- CATSA
- NACC (National Airline Companies Council)
- Syndicat des Teamsters
- Syndicat des Machinistes
- Syndicat T.U.A.C.

Dans l'éventualité où un statut d'intervenant leurs est accordé, ces différents organismes pourront soumettre par écrit leur position et potentiellement aussi plaider leur position. Plusieurs niveau d'intervention peuvent être accordé par le CCRI.

Cette bataille juridique sera longue, difficile et historique. Vous serez informé à chaque étape du processus.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec un délégué ou à m'écrire à l'adresse suivante : marc hennessey@hotmail.com.